

CS t PAYSAGISTES...

Défendre
Promouvoir
Représenter



anat des Travaux Publics,
Activités Annexes



L'EQUIPE QUI VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE

Philippe BOST (8)
Secrétaire Général
cnatp01@wanadoo.fr

Annie IRZYKOWSKI (1)
Secrétaire Générale Adjointe

Christine GOYARD (4)
Services généraux –
Vie des sections
professionnelles

Catherine BERARD (6)
Services généraux –
Qualification

Natacha JANVIER (3)
Services généraux

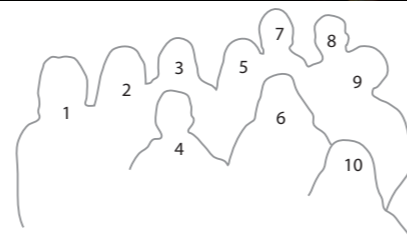
Sylvie MORESTEL (10)
Emploi - Formation

**Sandrine BIHLER
MOULIN** (2)
Social - Emploi - Formation

Benoît CORDIER (9)
Juridique - Social

Arno HOULLIERE (7)
Environnement

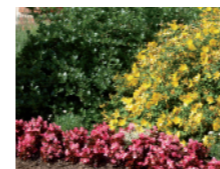
Isabelle SATRE (5)
AFABRA
Inscription
aux formations



Les artisans des TRAVAUX PUBLICS



- 20 414 entreprises artisanales, soit 91 % de l'ensemble du secteur des Travaux Publics comptent moins de 20 salariés
- Elles emploient 50 717 salariés
- Elles exercent les activités de terrassements, voirie, chaussées, parkings, sols sportifs, réseaux d'eau potable, d'assainissement, réseau électriques, de télécommunications, forage, sondage, démolition, travaux souterrains, fluviaux et maritimes, ouvrages d'art...



Les artisans PAYSAGISTES



- 17 436 entreprises artisanales, soit 99 % de l'ensemble des Paysagistes comptent moins de 20 salariés
- Elles emploient 15 464 salariés
- Elles exercent les activités de : création et entretien de jardins, plantation, reboisement, élagage, abatage, réalisation d'espace verts, aires de jeux, de sols sportifs, arrosages automatiques, bassins, fontaines, débroussaillage, fauchage, accoroutage, voirie légère, maçonnerie paysagère et décorative, clôtures, portails, automatismes, éclairage...

CNATP 01

Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics,
des Paysagistes et des activités annexes de l'Ain

104, boulevard Edouard Herriot
01440 VIRIAT

Tél. 04 74 23 93 48 - Fax 04 74 23 05 00

E-mail : cnatp01@wanadoo.fr

Ouvertures
Du lundi au vendredi :
de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h



TRAVAUX PUBLICS

Chambre nationale de l'Artisanat
des Paysagistes et des

Anticiper
Former
Informé

Défendre
Promouvoir
Représenter

UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE ACTIVE : la CNATP

Défendre
Défendre

Qu'elles soient liées aux conditions de fonctionnement de l'entreprise ou aux règles du métier les contraintes imposées aux artisans des Travaux Publics et du Paysages sont de plus en plus lourdes. Seule, la CNATP défend les spécificités des entreprises artisanales.



Promouvoir
Promouvoir

La CNATP fait connaître et reconnaître les qualités et les compétences des entreprises artisanales. Elle offre aux artisans les moyens de progresser (formation, information...) et met à leur disposition les outils leur permettant d'être toujours plus efficaces dans l'exercice de leur profession. Proche des institutions, des centres d'études et de recherche ainsi que du monde industriel, la CNATP élabore des partenariats constructifs et porteurs d'avenir.

Représenter
Représenter

Chaque jour, le sort des artisans se décide dans une instance, une administration, un ministère, au Parlement... Par son action soutenue, la CNATP influe sur les décisions pour les faire évoluer dans le sens souhaité par les artisans. Reconnue par les institutions, soutenue par le secteur artisanal, elle contribue à renforcer la voix des artisans.



de bonnes raisons d'être membre de la CNATP de l'Ain

Une Assistance et Protection Juridique

- **Conseils relatifs aux litiges d'ordre :** Social, fiscal, du domaine du bâtiment
- **Recouvrement de créances :** Arrangement à l'amiable et procédure judiciaire
- **Actions prud'homales :** Réseau d'experts et d'avocats sélectionnés avec honoraires négociés.
- **Statut le mieux adapté pour votre entreprise**
- **Choix du statut de votre conjoint...**

PRISE EN CHARGE DES FRAIS JURIDIQUES DANS DE NOMBREUX DOMAINES DE LA VIE PROFESSIONNELLE.

Un accompagnement dans vos relations employeur/salarié

- Embauches, démissions, licenciements,
- Information sur les conventions collectives,
- Prime de panier, trajet, transport, heures supplémentaires...
- Abattement 10 %
- Accord de salaires : ouvriers du bâtiment, ouvrier T.P., ETAM.
- Etude personnalisée de vos droits sociaux

Un accès aux marchés facilité

- **PUBLICS :** Information sur les procédures à suivre, aide à la constitution de dossiers, formulaires types...
- **PRIVÉS**
- sur tous les éléments permettant de mieux répondre aux attentes de vos clients (aides au logement, crédit d'impôt, subvention, champ d'application de la TVA à 5,5 %...)
- Accord tarifaire, spécifique adhérent CNATP

Des Conseils techniques

Informations techniques et expertises

- Information sur les DTU (Documents Techniques Unifiés), les avis techniques, les normes et autres réglementations techniques
- la possibilité d'être accompagné lors d'Expertises

Accompagnement et mise en valeur des entreprises du patrimoine et de l'environnement

- **Pré-diagnostic :** Rencontrer un technicien environnement pour :
 - limiter l'impact de votre activité sur l'environnement.
 - affirmer vos compétences en construction environnementale

Gestion

- Conseils en calcul du prix de revient,
- Edition d'une étude de prix personnalisée
- Analyse financière

Formation

**Analyse des besoins en formation.
Recherche de formations adaptées.**

Réalisation de plan de formation entreprise.

**Conseil et aide à la constitution du dossier de
financement à la formation continue :**

- des artisans, conjointes ... (FAFCEA)
- des salariés (FAFSAB)
 - Plan de formation
 - Période de professionnalisation
 - Contrat de professionnalisation
 - Droit individuel à la formation (DIF)

Réalisation de stages Techniques :

- **puits climatiques (Canadiens ou provençaux),**
- **récupération des eaux pluviales, produits phytosanitaires...**

- Gestion : prix de revient, paie...
- Informatique : Word, Excel, internet
- Sécurité : SST, CACES...
- Fee Bat environnement, développement durable



Emploi

Appui au recrutement :

- Analyse de poste
- Information sur les mesures d'aide à l'embauche
- Rapprochement offres/demandes d'emploi
- Collaboration avec les partenaires emploi formation

Promotion des métiers :

- Participation aux forums et salons
- Valorisation des métiers auprès des jeunes (action artisans messagers)

La Promotion permanente de votre métier

- Participation aux Salons de l'Habitat de Bourg-en-Bresse et du Pays de Gex, aux Floralies
- Réalisation d'un annuaire des professionnels des travaux publics et paysagistes du département

Des documents utiles

- Bibliothèque de prêt d'ouvrages techniques,
- Vente d'outils de gestion
 - conventions collectives
 - carnets bulletins paie
 - livres comptables...
- Edition de guides (guide professionnel, registre de sécurité du matériel...)

Une Information constante

- Abonnement à la revue *Ain'Pro* (revue bimestrielle CNATP-CAPEB 01)
- Abonnement au *CNATP info* (revue bimensuelle de la CNATP nationale)
- Avec votre section professionnelle, retrouvez des collègues et profitez de leur expérience...

Pour l'obtention de Signes de reconnaissance : un service "qualifications professionnelles"

